



HAL
open science

Les circonstances de la mort de Jean Hainzelman (1693)

Rémi Mathis, Marc H. Smith

► **To cite this version:**

Rémi Mathis, Marc H. Smith. Les circonstances de la mort de Jean Hainzelman (1693). *Nouvelles de l'estampe*, 2022, 267, 10.4000/estampe.2030 . halshs-03647021

HAL Id: halshs-03647021

<https://shs.hal.science/halshs-03647021>

Submitted on 20 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les circonstances de la mort de Jean Hainzelman (1693)

The circumstances of Jean Hainzelman's death (1693)

Rémi Mathis et Marc H. Smith



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/estampe/2030>

DOI : [10.4000/estampe.2030](https://doi.org/10.4000/estampe.2030)

ISSN : 2680-4999

Éditeur

Comité national de l'estampe

Ce document vous est offert par Ecole nationale des Chartes



Référence électronique

Rémi Mathis et Marc H. Smith, « Les circonstances de la mort de Jean Hainzelman (1693) », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 267 | 2022, mis en ligne le 15 avril 2022, consulté le 20 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/2030> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.2030>

Ce document a été généré automatiquement le 17 avril 2022.



La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

Les circonstances de la mort de Jean Hainzelman (1693)

The circumstances of Jean Hainzelman's death (1693)

Rémi Mathis et Marc H. Smith

Introduction

- 1 Paris est devenu au fil du xvii^e siècle la place centrale de production d'estampes en Europe¹, qui attire des graveurs issus de tout le continent. Parmi eux, figurent deux frères originaires d'Augsbourg, Elias et Johann Hainzelmann.
- 2 Ce dernier, sous le prénom francisé de Jean Hainzelman², fait sa vie dans la capitale française. Après avoir abjuré la foi protestante et s'être fait baptiser catholique, il épouse le 21 septembre 1677³ Françoise Clouzier, née après 1657⁴, d'une importante famille d'imprimeurs-libraires. Notre graveur devient ainsi le gendre du libraire Gervais Clouzier, ainsi que le beau-frère du graveur Antoine Clouzier⁵. Hainzelman est désigné comme graveur du roi en 1687 et est suffisamment intégré dans le monde de l'estampe parisienne pour que son nouveau-né soit tenu sur les fonts par le graveur Gérard Edelinck. Il tient boutique à Paris, successivement quai de l'Horloge, sur le Petit Pont, et rue Galande. Traité à la fois dans *l'Inventaire du fonds français* (69 numéros) et le *Hollstein German* (70 numéros), Hainzelman n'est pas un inconnu, mais personne ne s'est trop attardé à sa biographie, dont l'écriture est rendue difficile par le caractère transnational de sa carrière⁶.
- 3 Alors qu'il est retourné en Allemagne en 1688, c'est ironiquement dans des archives françaises que l'on trouve des renseignements précis sur sa disparition. Au décès de son épouse, Jean Hainzelman a en effet été appelé à Berlin par le nouvel électeur de Brandebourg – puissance montante – Frédéric III (futur roi Frédéric I^{er} de Prusse), qui en a fait son graveur officiel, « Kurfürstlich Brandenburgischer Hofkupferstecher ». C'est dans cette ville qu'il meurt à la fin du xvii^e siècle – en 1693 ou 1700, selon le *Hollstein*⁷. Or Hainzelman, devenu veuf, a laissé ses enfants en France, à la garde de sa

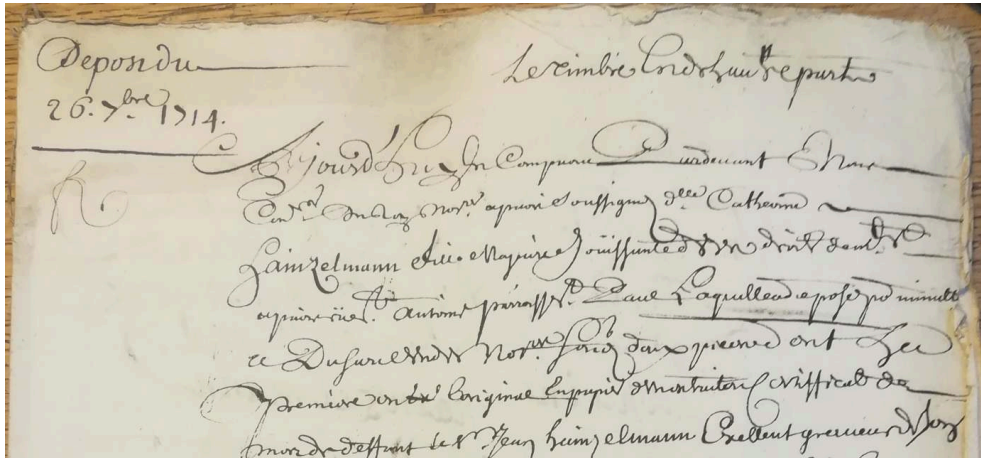
belle-famille. De Françoise Clouzier, il a eu au moins quatre enfants qui atteignent l'âge adulte : Jeanne (célibataire en 1731) ; Marie-Anne, épouse de Jean-Baptiste Mazuel, marchand libraire⁸ ; Gérard, né en 1686, que sa grand-mère maternelle Charlotte Framery place comme apprenti menuisier en 1700⁹ ; et Catherine, dont il est question ici, fille majeure en 1714.

- 4 Les enfants Hainzelman ont besoin de documents officiels qui permettent d'éclaircir leur statut juridique et de traiter la succession de leur père – et c'est pourquoi les documents que nous analysons ici sont produits. Le dossier est déposé par Catherine Hainzelman en 1714 chez un notaire parisien. Il ne s'agit pas de n'importe quel notaire mais du titulaire de l'étude XXVIII, Geoffroy Dusart – cela a son importance car ce notaire est un proche de Catherine, il s'agit de son oncle par alliance (Louise Clouzier, son épouse, est la sœur de Françoise Clouzier épouse Hainzelman), qui est de ce fait tout disposé à régler des affaires de famille. Déposés vingt ans après leur rédaction, ces documents étaient à peu près introuvables pour un historien travaillant sur le graveur franco-allemand...
- 5 Le document principal, produit à Berlin, est en langue et écriture allemandes. Il est rapidement traduit en français par un certain Pierre Foissin. Ce n'est pas un inconnu pour qui s'intéresse aux relations franco-allemandes et au monde protestant français autour de la révocation de l'édit de Nantes. Fils d'un important marchand et propriétaire terrien de Villiers-le-Bel¹⁰, Foissin achète une maison rue Saint-Denis, à Paris, où il établit un commerce international de dentelle. Mais ce grand marchand – l'un des plus considérables de Paris¹¹ – qui développe d'importantes relations commerciales avec l'Allemagne, joue également le rôle de banquier. Descendant d'une importante famille protestante locale¹², il fait élever ses enfants à l'étranger, ce qui lui attire des problèmes à la veille de la Révocation : Pierre Foissin abjure avec une partie de sa famille mais ses enfants demeurent clairement protestants. Sa fille Suzanne s'enfuit à Genève en 1699¹³ ; un autre de ses fils, Pierre, fait de même à Magdebourg avec femme et enfants et devient conseiller de l'électeur de Brandebourg¹⁴. C'est bien à lui que les enfants de Jean Hainzelman ont eu recours en 1693 afin d'obtenir un document établissant le décès de leur père, et les relations entre les deux hommes devaient être suffisamment proches pour que ce grand marchand international se charge d'une besogne telle que la traduction du document – dont il s'acquitte d'ailleurs avec quelques approximations.
- 6 Le document nous confirme par ailleurs que la date de mort de Jean Hainzelman est bien 1693 et non 1700 : le graveur est décédé le 15 juillet 1693, vieux style¹⁵ – c'est-à-dire le 5 juillet 1693 dans le calendrier actuel. Il logeait alors dans la Grünstrasse, dans la ville de Cölln (réunie en 1710 à Berlin), et y a été enterré dans le cimetière de l'église Sainte-Gertrude (Gertraudenkirche). Les témoins qui signent l'acte, enfin, appartenant à la cour de Brandebourg, sont un indice de son intégration sociale : non seulement un graveur en médailles bien connu, Raimund Faltz (1658-1703), mais aussi le dominicain Stefan Fels, chapelain de l'électeur¹⁶, et un commis de la marine.

Édition

- 7 **Source : Archives nationales, Minutier central, XXVIII, 131, dépôt du 26 septembre 1714**

Dépôt



- 8 Dépost du 26 septembre 1714.
- 9 Aujourd'huy est comparue par-devant nous conseillers du roy notaires à Paris soussignez demoiselle Catherine Hainzelmann, fille majeure jouissante de ses droits, demeurant à Paris rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul, laquelle dépose pour minutte à Dusart, un des notaires soussignés, deux pièces :
- 10 dont la première est l'original en papier d'un extrait ou certifficat de mort de deffunt s^r Jean Hainzelmann, excellent graveur de Son Altesse Électorale de Brandebourg son père, écrit en langue allemande, datté à Berlin le neuf janvier M VI^e quatre-vingt-quatorze, au bas duquel sont plusieurs signatures et enfin celle de Michel Junnigke, notaire publicq impérial juré, pour certifficat, cacheté en cire rouge, écrit sur une grande feuille de papier timbré ;
- 11 et la seconde est la traduction dudit extrait mortuaire et certifficat en langue françoise sur une petite feuille de papier non timbré par le s^r Pierre Foissin, marchand banquier demeurant à Paris, rue Saint-Denis, en datte du quinze febvrier aud. an mil six cens quatre-vingt-quatorze ;
- 12 lesquelles deux pièces ladite demoiselle comparante a requis led. Dusart de mettre au rang des minutttes de ce jour, pour luy estre dellivrées les expéditions nécessaires et à qui il appartiendra, ce qui luy a esté accordé après qu'il a esté remarqué qu'en marge de la première page de la première pièce est écrit « première inventorié quatre » et que sur la page dernière de la seconde pièce est écrit « deuxième et dernière inventorié quatre », et que lesd. deux pièces ont esté par elle signées et paraphées et, à sa requisition, dud. notaire et signez d'un autre. Fait et passé à Paris en l'estude l'an mil sept cens quatorze le vingt-sixiesme jour de septembre, et ont signé :
- 13 CATHERINE HAINZELMANN.
- 14 DELABALLE.
- 15 DU SART.

Am 17ten Monats September
 catherine hainzelmann
 1693
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31

Pièce 1. Extrait mortuaire en allemand¹⁷

Extract mortuaire ou Certificat de la mort de
 17ten Hainzelmann in allemand
 Zuwissen. Nachdem Herr Johann
 Hainzelmann Churfürstlicher
 Brandenburgischer wohlbestalter
 Kupfferstecher sich einige
 wochen nicht wohl befunden,
 sondern acht tage nach ein
 ander bettlägerig gewesen
 undt allerhandt dienliche
 Mittel, welche aber nicht
 anschlagen wollen, sich
 gebraucht, so ist derselber
 den 15ten Julij styli veteris
 jüngst verwichenen 1693. Jahres
 in seinem in Herr Wassermanns
 Hause zu Cölln an der Spree
 in der Grünstraße gehabten
 Logement gestorben undt den
 17ten besagten Monats ehrlichen
 undt Christlichen Gebrauch
 nach alhier auf den Sankt
 Gertraudten kirchhoff zur
 Ehren bestattet undt begraben
 worden.

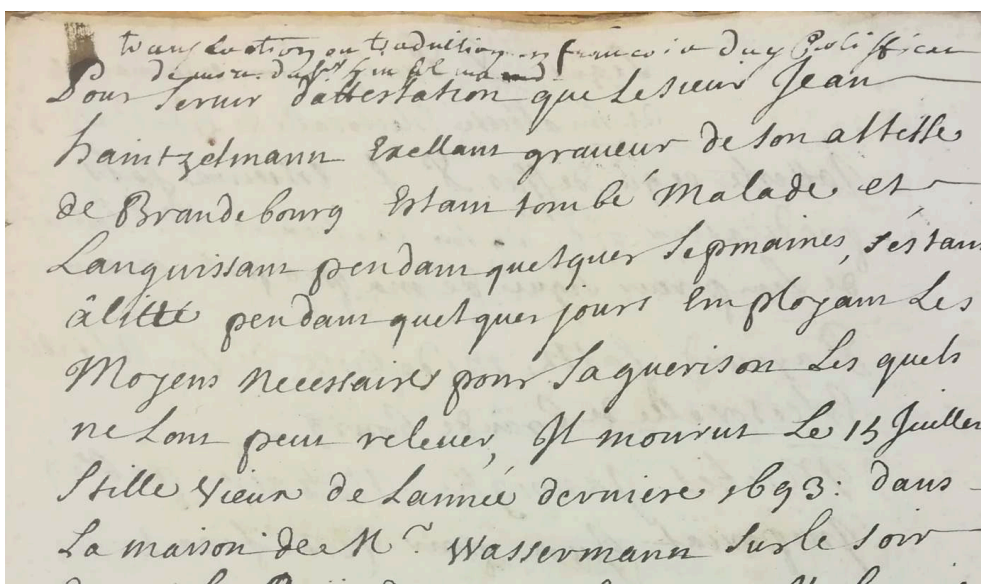
16 Extrait mortuaire ou certificat de mort de Jean Hainzelmann en allemand.

17 Zuwissen. Nachdem Herr Johann Haintzelmann, Churfürstlicher Brandenburgischer wohlbestalter Kupfferstecher sich einige wochen nicht wohl befunden, sondern acht tage nach ein ander bettlägerig gewesen undt allerhandt dienliche Mittel, welche aber nicht anschlagen wollen, sich gebraucht, so ist derselber den 15^{ten} Julii styli veteris jüngst verwichenen 1693. Jahres in seinem in Herr Wassermanns Hause zu Cölln an der Spree in der Grünstraße gehabten Logement gestorben undt den 17^{ten} besagten Monats ehrlichen undt Christlichen Gebrauch nach alhier auf den Sankt Gertraudten kirchhoff zur Ehren bestattet undt begraben worden.

- 18 Wann dann von dessen nachgelassenen Frau Wittwen wegen ihres Sehligen Ehemannes Absterben und Bregräbnüss eine gewissheit und Nachricht verlanget wirdt, Alss¹⁸ haben wir dieses gegenwärtige Attestatum zu steüer der wahrheit auf begehren Sehligen Herrn Johann Haintzelmanns nachgelassenen Frau Wittwen ertheilen wollen. Uhrkundtlich haben wir solches eigenhändig unterschrieben und mit unsern Pittschafften besiegelt. Geschehen Berlin den 9^{ten} Januarii Anno 1694.
- 19 Ita testor P. F. STEPHANUS FELS Ordinis Praedicatorum sacellanus Excellentissimi Domini Ablegati Cæsarii pro tempore curatus, manu propria.
- 20 A. PAULI comis de la marine de Son Alteze Electorale de Brandenburg.
- 21 REYMONDT FALTZ Medaillist de Son Altesse Electorale de Brandenburg.
- 22 MICHAËL FRANNIGKE Notarius Publicus Cæsareus juratus in fidem.



Pièce 2. Traduction



- 23 Translation ou traduction en françois dud. certifficat de mort du s^r Hainzelman.
- 24 Pour servir d'attestation que le s^r Jean Haintzelmann, exellant graveur de son altesse de Brandebourg, estant tombé malade et languissant pendant quelques sepmaines, s'estant alitté pendant quelques jours employant les moyens nécessaires pour sa guérison, lesquels ne l'ont peut relever, il mourut le 15 juillet¹⁹, stille vieux, de l'année dernière 1693, dans la maison de M. Wassermann sur le soir²⁰, dans la rue de Grunstrass²¹ où il logeoit, et le 17^e du susd. mois, il a esté enterré suivant la coutume, honorablement et chrestienement, dans le cimetièrre de St Gertraudten²². Et nous estant demandé par sa veuve ou héritiers²³ certitude de sa mort et enterrement, ainsy nous avons donné la présente attestation pour affirmer la vérité à nous demandée de la mort de feu Jean Haintzelmann pour en certifier sa femme veuve²⁴. Nous avons signé le présent de nostre propre main et cachepté de nostre cachet. À Berlin le 9^e de janvier 1694.
- 25 Signé P. Pauli, commis de la Marine de son altesse eslectorale de Brandebourg.
- 26 J'atteste ce que dessus P. F. Estienne Fels prédicateur ordinaire²⁵ de Son Excellence M. l'envoyé de l'empereur, signé de ma propre main.
- 27 Raymon Faltz, médailliste de Son Altesse eslectorale de Brandebourg.
- 28 Michel Jannigke, nottaire publiq imperial juré pour certificat.
- 29 [Dessin d'un cercle, légendé :] Cachet de Janningke nottaire à Berlin.
- 30 Translatté par moy, Paul Foissin, marchand banquier, demeurant à Paris rue S^t Denis sur l'original à nous envoyé de Berlin pour servir et valoir ce qu'il apartiendra. À Paris, le 15 février 1694.
- 31 PAUL FOISSIN.
- 32 Signé et paraphé au désir de lad. demoiselle. Receu par le notaire à Paris soussigné ce jourd'huy vingt-six septembre mil sept cens quatorze.
- 33 CATHERINE HAINZELMANN.
- 34 DELABALLE.
- 35 DUSART.

NOTES

1. Rémi Mathis, Vanessa Selbach, Peter Fuhring, Louis Marchesano, *Images du Grand Siècle*, Paris, BnF, 2015 (version américaine *A Kingdom of Images*, Los Angeles, Getty, 2015).
2. Nous favorisons l'orthographe « Hainzelman », avec un seul n, qui correspond à sa propre signature et au nom retenu dans *l'Inventaire du fonds français*. Sa fille Catherine, dont il est question ici, signe en revanche bien « Hainzelmann ».
3. Date donnée par Augustin Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire : errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques*, 2^e éd., 1872, p. 669. Il se serait converti au catholicisme à cette occasion, le 10 septembre 1677, et le mariage eut également lieu à Saint-Germain-le-Vieux.
4. Elle est encore mineure en 1682 (AN, MC, LVII, 140, 12 janvier 1682, renonciation).

5. Rémi Mathis prépare un article sur Antoine Clouzier, avec un nouveau catalogue de son œuvre, à paraître en 2022 ou 2023.
6. Quelques éléments sont mentionnés dans Rémi Mathis, « Le contrat d'alloué de Nicolas Benault avec Jean Hainzelman (1682) », *Nouvelles de l'estampe*, 262, 2019. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1839> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1839>
7. On trouve 1693 ou 1700 selon les sources – l'origine de ces dates n'étant pas donnée. La base de données du RKD se refuse à ce jour à trancher, considérant la question comme ouverte. Nous la réglons donc ici.
8. Mariage le 6 novembre 1712 devant Dusart (étude XXVIII). L'inventaire après décès de Jean-Baptiste Mazuel, du 29 octobre 1759, est conservé : AN, MC, XXIX, 511. Marie-Anne Hainzelman est alors encore vivante mais sa main est plus que tremblante. Ils ont eu une seule fille, Marie Mazuel, épouse du peintre Raoul Toussaint. On apprend par l'inventaire que la boutique de Mazuel a été donnée à sa femme par Charlotte Framery, épouse de Gervais Clouzier et par conséquent grand-mère maternelle de Marie-Anne Hainzelman, en 1712. Il faut dire que, d'après *l'Historique des libraires* de l'inspecteur Joseph d'Hémery (à la date du 1^{er} janv. 1752), Mazuel « est un yvrogne qui ne fait point son commerce, sa femme l'exerce pour lui et a une boutique dans l'escalier du Palais ».
9. AN, MC, XXVIII, 54, 7 décembre 1700. Le contrat est de 6 ans, moyennant 60 livres. Il est passé devant Dusart, gendre de Charlotte Framery et oncle par alliance de l'apprenti.
10. Jérôme-Luther Viret, *Valeurs et pouvoir. La reproduction familiale et sociale en Île-de-France, Écouen et Villiers-le-Bel (1560-1685)*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2004, p. 300, 322.
11. Béatrix de Buffévent, « Réforme protestante et industrie rurale dans les campagnes parisiennes au XVII^e siècle », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. 103-104 (1976-1977), 1978, p. 49-73.
12. David Garrioch, *Les Huguenots de Paris et l'avènement de la liberté religieuse (1685-1789)*, Seyssel, Champ Vallon, 2021, notamment p. 47-48, 148-149, 187-188.
13. J. Thierry Du Pasquier, « Les Trémolières et la révocation de l'édit de Nantes », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, vol. 114, 1968, p. 538-546.
14. Orentin Douen, *La Révocation de l'édit de Nantes à Paris d'après des documents inédits*, vol. 3, Paris, Fischbacher, 1894, p. 132-134.
15. On appelle alors « vieux style » le calendrier julien, qui n'est que partiellement et lentement adopté dans les terres protestantes – car la réforme grégorienne, venue du pape, a longtemps été considérée comme un marqueur religieux. En 1668, l'électeur de Brandebourg a imposé une transition vers la calendrier grégorien, mais on voit que, en pratique, l'usage n'était pas encore établi. Voir <https://journals.openedition.org/acrh/12095>
16. Et auteur du poème généthliaque *Serenissimo principi Friderico III. marchioni Brandenburgensi [...] in natalitiis filii ac haeredis [...] oblata...*, s. l., 1688, pour la naissance du futur Frédéric-Guillaume I^{er} de Prusse.
17. Les majuscules et la séparation des mots ont été conservées telles que dans l'original. Les abréviations sont résolues.
18. Sic pour Also.
19. 15 juillet 1693 du calendrier julien (« style vieux »), soit le 5 juillet 1693 (calendrier grégorien).
20. Traduction erronée, pour « [à Cölln] sur la Spree ».
21. La Grünstrasse se trouvait dans le prolongement de la Brüderstrasse, au-delà de la Petrikirche (église Saint-Pierre), au sud de Cölln, près du canal de la Spree.
22. La Gertraudenkirche (église Sainte-Gertrude) se trouve non loin de chez Hainzelman (légèrement au sud-ouest), à côté de l'hôpital du même nom : le cimetière en dépend.
23. « Ou héritiers » qui n'est pas dans le texte, cherche à rendre *nachgelassenen*, en réalité « laissée après lui ».

24. Les mots « pour... veuve », redondants, sont ajoutés par le traducteur.

25. En réalité « de l'ordre des Prêcheurs, chapelain ».

RÉSUMÉS

Jean Hainzelman, graveur né à Augsbourg mais faisant une partie de sa carrière à Paris, retourne s'installer en Allemagne en 1688 à l'invitation de l'électeur de Brandebourg. Si on avait une idée de sa date de mort, on savait jusqu'ici peu de chose de ses circonstances. Un document inédit permet ici de la retracer et de mieux comprendre le rapport de Hainzelman aux deux pays où il aura travaillé.

Jean Hainzelman, an engraver born in Augsburg but who spent part of his career in Paris, returned to Germany in 1688 at the invitation of the Elector of Brandenburg. Although we had an idea of the date of his death, little was known until now about the circumstances. A previously unpublished document allows us to retrace his life and to better understand Hainzelman's relationship with the two countries where he worked.

INDEX

Index chronologique : 17e siècle

Index géographique : Allemagne

AUTEURS

RÉMI MATHIS

Archiviste paléographe, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la bibliothèque de l'École nationale des chartes - PSL

MARC H. SMITH

Professeur à l'École nationale des chartes, directeur d'études à l'École pratique des hautes études - PSL

Fr